

# La Bouëxière

## CONTACT



BULLETIN  
COMMUNAL  
D'INFORMATION

N° 84 - MAI 2009

### Finances

Budget 2009

### Maisonneuve

Les plans du lotissement

### CLSH

Les enfants découvrent  
le sport et l'informatique



## Bulletin Communal d'Information n° 84

Gérant :  
Stéphane PIQUET

Dépôt légal :  
MAI 2009

Rédaction,  
composition,  
mise en page :

COMMISSION INFORMATION  
REPRODUCTION INTERDITE

Imprimerie :  
GPO Thorigné-Fouillard  
02 99 62 49 40



### Date de dépôt des prochains articles :

le mercredi 3 juin 2009,  
à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après  
cette date ne sera pas  
publié.

Vous pouvez transmettre vos textes  
soit manuscrits, soit par Internet :  
[marie-annick.regnault@mairie-labouxiere.fr](mailto:marie-annick.regnault@mairie-labouxiere.fr)

Vous pouvez agrémenter vos textes  
de photos ou illustrations, à condi-  
tion de nous transmettre les photos  
originales et des documents très  
nets pour les illustrations.

Merci à Elisabeth Volmerange pour  
la photo de couverture.  
(Les enfants du CLSH)

# Sommaire

## *Vie municipale*

■ L'essentiel des délibérations des conseils municipaux .....	3
■ Finances .....	5
Un budget volontariste et responsable	
■ Associations	
Permettre à tous de pratiquer une activité sportive ou culturelle .....	8
■ Urbanisme	
Lotissement Maisonneuve : projet approuvé par le conseil municipal .....	10
Le point sur les travaux de la mairie .....	11
■ Environnement	
La coulée verte : un jour, sous les poiriers en fleurs .....	13
■ Social	
Un projet novateur .....	14
■ Scolarité/Jeunesse .....	14
■ Culture	
Des projets plein la tête .....	16
Bibliothèque municipale .....	17

*Expression* .....

*Intercommunalité* .....

*Vie des entreprises* .....

*Vie des écoles* .....

*Vie des associations* .....





# Edito



## Prévoir un avenir dynamique et solidaire

*Le 17 mars, la municipalité de La Bouëxière a voté son budget et présenté les projets de l'année 2009.*

*Quelle est la situation financière de la commune ?*

*Toutes les communes sont aujourd'hui dans une situation financière délicate. Les raisons en sont multiples : il y a d'abord le désengagement de l'Etat, il y a aussi la crise financière et économique.*

*Mais pour la commune de La Bouëxière, la difficulté est accentuée par de vieilles affaires à apurer et par un investissement très lourd décidé par l'ancienne majorité.*

*Le bâtiment pour la mairie, aujourd'hui clairement surdimensionné, aura un coût total de 2,7 millions d'euros malgré les 300 000 € d'économie que nous avons réalisés en 2008. Cette gestion imprévoyante a gravement atteint la capacité d'investissement de la ville.*

*L'analyse des finances de la commune élaborée par Philippe Place, adjoint aux Finances, montre que pour faire face à cet investissement très lourd et aux remboursements d'emprunts qui en découlent, tout en ménageant une capacité d'investissement indispensable au dynamisme de la commune, en maîtrisant les charges de fonctionnement et en assurant une solidarité encore plus nécessaire en période de crise, nous sommes contraints d'augmenter les taux d'imposition de 7 %.*

*Afin d'aider chacun d'entre nous à passer la crise, afin de prévoir l'avenir, des projets importants et structurants seront développés sur notre commune.*

*Des actions fortes de solidarité et de sécurité*

- *Amélioration de l'accès aux sports et à la culture*

*Mise en place de subventions plus équitables et en augmentation  
Création par le CCAS de coupons communaux sport-culture, disponibles dès septembre  
Sécurisation des installations sportives  
Réfection totale du plateau sportif stabilisé.*

- *Accueil de nouvelles familles*

*Vente à un prix attractif de 52 parcelles dès juin 2009  
Début de travaux pour la création d'une micro-crèche de 9 places  
Création de jardins communaux pour les foyers fragiles.*

- *Accueil des personnes âgées ou handicapées*

*Création de 22 logements sociaux adaptés  
Sécurisation d'une vingtaine de passages protégés.*

### *Des actions fortes de soutien à l'emploi*

- *Création d'un atelier-relais, pépinière d'entreprises de la future zone d'activités*

- *Développement de l'attrait touristique par des aménagements du val de Chevré.*

*Les réunions publiques et les différentes commissions organisées par la municipalité permettent le développement de ces projets dans la transparence et l'écoute. Nous poursuivons notre action avec une volonté d'efficacité, afin de prévoir un avenir commun dynamique et solidaire.*

Stéphane Piquet

# Vie municipale

## L'essentiel des délibérations des conseils municipaux des 24 février, 17 et 24 mars

### Finances

#### Comptes administratifs 2008

Le compte administratif du budget communal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 314 718,46 € et un excédent d'investissement de 54 513,10 €. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité (5 abstentions). Les budgets annexes (assainissement, ZAC de Bouvrot, des Rochers, de Maisonneuve, du Rochelet, parc d'activités de Bellevue) sont également présentés au conseil municipal qui les approuve.

#### Comptes de gestion 2008

Les comptes de gestion présentés par le receveur municipal, dont les résultats sont identiques à ceux des comptes administratifs 2008, sont approuvés à l'unanimité.

#### Débat d'orientation budgétaire

Ce débat sans vote permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Pour plus de détails cf. éditorial et article page 5.

#### Affectation des résultats 2008 du budget principal de la commune

Conformément à la volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'apporter le plus de ressources possible à l'investissement, l'excédent de fonctionnement 2008 sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2009. Il en sera de même de l'excédent d'investissement 2008.

#### Affectation des résultats 2008 des budgets annexes

Les résultats 2008 des sections de fonctionnement seront reportés aux budgets 2009 en recettes de fonctionnement s'il s'agit d'excédents (assainissement, parc d'activités de Bellevue), en dépenses de fonctionnement s'il s'agit de déficits (ZAC de Bouvrot, des Rochers, de Maisonneuve).

Les résultats 2008 des sections d'investissement seront reportés aux budgets 2009 en recettes d'investissement s'il s'agit d'excédents (assainissement, parc d'activités de Bellevue, ZAC de Bouvrot), en dépenses d'investissement s'il s'agit de déficits (ZAC de Maisonneuve, du Rochelet).

#### Vote du taux des impôts locaux 2009

Compte tenu :

- du coût très élevé du chantier d'extension de la mairie engagé par la municipalité précédente,
  - de la stagnation, voire de la baisse, des dotations et participations,
  - de la crise financière, économique et immobilière,
- il est indispensable d'augmenter les taux d'imposition, afin de maîtriser la dette et de relancer le développement de la commune.

L'augmentation proposée est de 7% sur les taux de chacune des 4 taxes. Cette augmentation est adoptée par 21 voix contre 5.

#### Reversement anticipé du FCTVA

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires qui s'engagent, par convention avec l'Etat, à accroître leurs investissements en 2009. Cette dérogation au principe du décalage de deux ans entre dépense et attribution du FCTVA devient pérenne si cet engagement est tenu. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de cette convention.

#### Vote des budgets primitifs 2009

**Budget principal :** La section de fonctionnement s'équilibre à 2 518 362 € et la section d'investissement à 2 459 388 €.

Ce budget est approuvé à l'unanimité des votants (5 abstentions). Pour plus de détails, cf. page 5.

**Assainissement :** La section d'exploitation s'équilibre à 208 730,05 € et la section d'investissement à 348 488,41 €. Sont prévus en 2009 une importante opération de réhabilitation du réseau (150 000 €) et une étude d'extension.

**Parc d'activités de Bellevue :** La section de fonctionnement s'équilibre à 291 896,24 € et la section d'investissement à 241 367,62 €.

**ZAC de Bouvrot :** La section de fonctionnement s'équilibre à 154 712,42 €, les dépenses d'investissement sont de 105 355,42 €, les recettes d'investissement de 115 709,91 €, pour un excédent prévisionnel d'investissement de 10 354,49 €.

**ZAC des Rochers :** La section de fonctionnement s'équilibre à 46 235,15 € et la section d'investissement à 70 €.



# Vie municipale

## L'essentiel des délibérations des conseils municipaux des 24 février, 17 et 24 mars

**ZAC Maisonneuve** : La section de fonctionnement s'équilibre à 107 543,01 € et la section d'investissement à 60 832,60 €.

**ZAC du Rochelet** : La section de fonctionnement s'équilibre à 6 883,77 € et la section d'investissement à 6 883,54 €.

**Atelier-relais de Bellevue** : La section de fonctionnement s'équilibre à 8 000 € et la section d'investissement à 207 500 €.

L'ensemble des budgets annexes est approuvé à l'unanimité.

### Vacations funéraires

Le législateur a souhaité réduire le coût global des funérailles supportées par les familles en harmonisant sur l'ensemble du territoire le taux unitaire des vacations funéraires entre 20 et 25 € la vacation et en réduisant le nombre d'opérations de surveillance donnant lieu au versement d'une vacation. Désormais, seules sont concernées les opérations de surveillance de la fermeture de cercueil, lorsque le corps est transporté hors de la commune de décès ou de dépôt, de surveillance des opérations de crémation, de surveillance des opérations d'exhumation, de ré-inhumation et de translation de corps (sauf en cas de reprise de concession). Le taux unitaire de la vacation est fixé à 20 €. Ces vacations sont perçues par le policier municipal, habilité à exercer ces fonctions.

### Affaires économiques

#### Achat d'un bâtiment artisanal, création d'un atelier-relais

La commune a l'opportunité d'acquérir un bâtiment artisanal à un coût raisonnable compte-tenu du marché. Ce bâtiment servira d'atelier-relais afin de pouvoir proposer des locaux à d'éventuels candidats à l'installation sur notre commune dans un délai très court. Cette acquisition nécessite de modifier le cahier des charges de la zone afin de séparer la partie habitation de la partie activité artisanale.

Le bâtiment d'une surface utilisable de 525 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 1995 m<sup>2</sup> est proposé pour 180 000 €. Il s'avérera nécessaire de créer un budget annexe, car il s'agit d'une activité spécialisée.

Cette opération est approuvée à l'unanimité.

#### Demande de subvention pour l'achat de l'atelier-relais

Dans le cadre de l'achat de l'atelier de Monsieur Hamerel, la commune peut bénéficier d'une subvention au titre de « l'offre immobilière pour l'accueil des entreprises ». Cette subvention est de 15 % des frais engagés et d'un montant maximum de 69 000 €. A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Conseil général.

### Urbanisme et travaux

#### Demande de subvention columbarium

Depuis plusieurs années, l'édification d'un columbarium est prévue dans le cimetière. Des demandes de devis ont été effectuées concernant un columbarium, un jardin du souvenir avec stèle et pupitre, trois bancs, une table de cérémonie. Cet équipement pourrait bénéficier d'une subvention du Conseil général à hauteur de 20 % modulés des dépenses. Le montant plancher des dépenses est fixé à 5 000 €. A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Conseil général.

#### Approbation du plan modifié de la ZAC Maisonneuve et cahier des charges architecturaux et paysagères

(cf. article page 10)

### SICTOM

#### Modification des statuts du SICTOM des Forêts

Le Comité Syndical a décidé d'acheter un local situé 31 rue de la Fontaine à Liffré pour y transférer son siège social. Cela nécessite une modification de ses statuts qui doit être approuvée par chaque commune adhérente.

### RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site [mairie-labouexiere.fr](http://mairie-labouexiere.fr)

## Finances

### Un budget volontariste et responsable

*L'audit des finances communales, promis par la majorité lors des élections, a été effectué en interne par la municipalité, engendrant des économies substantielles. Cette étude, qui analyse l'évolution des comptes sur plusieurs années, fait apparaître de façon flagrante le coût excessif de la nouvelle mairie. Pour ne pas mettre en péril les finances de la commune, une hausse de 7% des impôts s'est avérée inéluctable.*

*Philippe Place, adjoint aux Finances, présente le budget et les grands projets pour l'année 2009.*

#### La situation des finances communales

De 2004 à 2007, les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté très fortement : par exemple, près de 20% pour les charges à caractère général. Dès mars 2008, la municipalité a bloqué cette dérive, pour revenir au niveau de 2006, soit 4,5 % d'économies. Dans le même temps, les ressources stagnaient, et même baissaient pour ce qui est des dotations de l'Etat. En conséquence, la capacité d'autofinancement de la commune, c'est à dire les ressources mobilisables pour payer les nouveaux investissements et rembourser les emprunts, a chuté. En 2008, la municipalité est parvenue à redresser la capacité d'autofinancement, mais les ressources restent faibles, rendant problématique une augmentation de l'endettement, pourtant indispensable pour absorber le coût du chantier d'extension de la mairie.

#### Perspectives 2009-2012

Au-delà de ce premier diagnostic - pessimiste - sur les finances communales, la municipalité a réalisé une étude prospective des finances communales sur les prochaines années. Le budget d'une année doit s'inscrire dans une perspective à moyen terme.

Pour cette étude, les hypothèses prises pour le fonctionnement consistent à :

- poursuivre la maîtrise des charges,
- estimer très prudemment l'évolution des dotations, compte tenu du désengagement de l'Etat et du retard dans la prise en compte de l'évolution démographique,

et pour l'investissement :

- assumer le chantier « mairie » : après 475 000 € dépensés de 2006 à 2008, reste 1 560 000 € en 2009 et 660 000 € en 2010, soit un coût total de 2,7 millions d'euros,
- en conséquence, reporter la création d'un espace inter-génération à la Gendrièrerie au-delà de 2012,
- profiter des opportunités du Contrat de territoire (développement touristique, équipements sportifs...),
- se donner les marges de manœuvre nécessaires pour maintenir et améliorer les équipements communaux (bâtiments, voirie...), notamment dans le domaine de la sécurité.

L'application chiffrée de ces hypothèses démontre que, à ressources constantes, le coût des investissements, grevé principalement par le chantier d'extension de la mairie, porterait l'endettement de la commune à un niveau supérieur à sa capacité de remboursement et interdirait toute politique ultérieure d'investissement, même modeste :

- dès 2010, l'autofinancement ne permettrait pas de couvrir l'annuité de remboursement des emprunts,
- au delà de 2010, la capacité d'investissement serait très insuffisante (moins de 100 000 € en 2012 !).

Pour éviter de se retrouver dans cette impasse, la municipalité doit assurer de manière durable une capacité d'autofinancement suffisante : les charges



# Vie municipale

## Finances

de fonctionnement étant déjà très contraintes, et une économie de 100 000 € sur les investissements 2009 se révélant insuffisante pour améliorer sensiblement la situation, la seule possibilité est de trouver de nouvelles ressources : une augmentation des taux d'imposition de l'ordre de 6 à 8 % est donc inévitable.

### Une augmentation inévitable des impôts

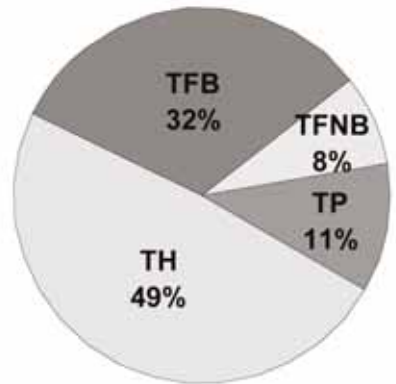
L'analyse objective de la situation financière a des conséquences que la majorité n'aurait pas souhaité prendre mais qui sont inéluctables : les taux d'imposition augmentent de 7 %. Il faut ajouter que l'impôt n'est pas à dénigrer lorsqu'il est juste, qu'il permet à tous de profiter des services, qu'il permet d'aider les personnes les plus démunies à passer les moments les plus difficiles. La municipalité devra être exemplaire en termes de dépenses et l'aide aux familles sera au coeur de nos préoccupations. Ce sont ces priorités politiques qui ont guidé les choix de la municipalité au niveau des investissements et du fonctionnement.

### L'impact de l'augmentation des taux d'imposition

Comme le montre le graphique ci-dessous, près de la moitié des ressources fiscales de la commune provient de la taxe d'habitation (TH). Suite à l'augmentation votée de 7% des taux, la TH augmentera en moyenne de 21 € : moins de 10 € pour 18 % des foyers, et entre 10 et 25 € pour 42 % des foyers.

### Les grandes lignes du budget 2009

Pour les dépenses de fonctionnement, l'équipe municipale poursuit la maîtrise des dépenses, en maintenant l'ensemble des charges de gestion courante (charges à caractère général, dépenses de personnel, autres charges) au même niveau que pour le budget 2008.



produit attendu : 997 000 €

TH : Taxe d'habitation

TFB : Taxe sur Foncier Bâti

TFNB : Taxe sur Foncier Non Bâti

TP : Taxe Professionnelle

## Réunion publique : budget et projets 2009

Jeudi 26 mars, une cinquantaine de personnes se sont déplacées à la salle polyvalente André Blot pour assister à la réunion publique organisée par la municipalité. L'objectif : présenter en toute transparence l'audit des comptes de la commune et les choix budgétaires pour l'année 2009. Le public attentif a pu suivre la présentation de M. le Maire ainsi que les explications détaillées de Philippe Place, adjoint aux Finances, et des autres élus.

# Vie municipale

## Finances

Traduction d'une politique volontariste, le « virement à la section d'investissement », composante essentielle de la capacité d'autofinancement, est porté à 10% du budget de fonctionnement.

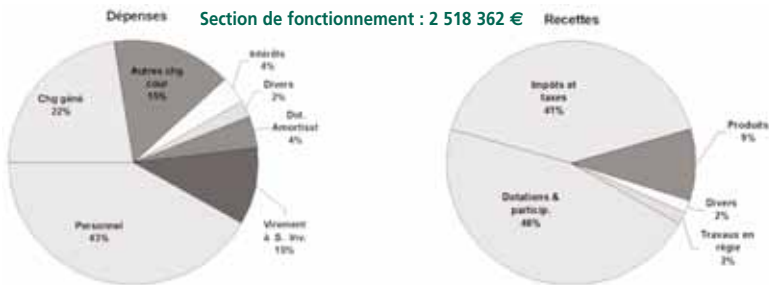
### Pour les investissements, les incontournables dépenses liées au chantier d'extension de la mairie :

- travaux et honoraires	880 000 € (+ 483 000 €, crédits de report 2008)
- abords et raccordements aux réseaux	130 000 €
- mobilier	36 000 €
- assurance	30 000 €

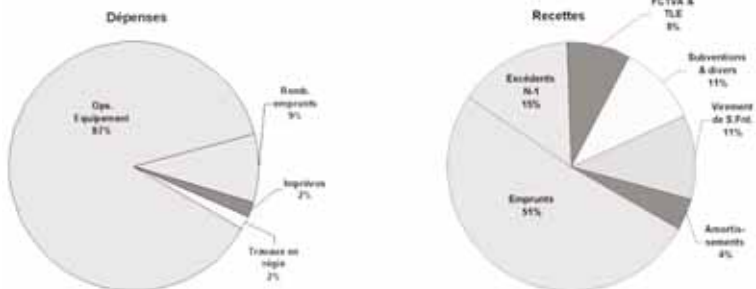
### Et les principaux projets :

- voirie rurale	70 000 € (+ 57 000 €, crédits de report 2008)
- voirie urbaine	105 000 €
- aménagements salle de sports	25 000 €
- restructuration terrain stabilisé	75 000 €
- aménagements touristiques du site de Chevré	70 000 €
- columbarium et jardin du souvenir	30 000 €
- éclairage public	16 500 €
- travaux et équipements écoles	15 000 € (+ 4 000 €, crédits de report 2008)
- sécurisation abrisus	10 000 €
- services techniques et espaces verts	20 000 €
- informatique, nouveau site internet	17 000 €
- étude PLU	20 000 €

La répartition entre les principaux postes budgétaires est la suivante :



### Section d'investissement : 2 459 388 €





# Vie municipale

## Associations

### Permettre à tous de pratiquer

*Afin de permettre à tous de pratiquer une activité sportive ou culturelle, une nouvelle politique forte de soutien aux associations a été mise en place. Gérard Bécnel, adjoint délégué à la vie associative, et Elie Devassy, conseiller délégué au sport, expliquent la démarche et les priorités choisies.*



Rencontres départementales de judo du 28 février

#### Comment avez-vous organisé la concertation ?

Pour mettre en place notre nouvelle politique de soutien aux associations, la concertation a été au cœur de notre démarche : organisation de commission extra-municipale, rencontres avec de nombreux présidents d'associations sportives et culturelles.

En même temps, un dossier très précis de demande de subvention a été envoyé à chaque association : description des activités, nombres d'adhérents, bilan financier, subvention demandée. Toutes ces informations ont permis à la commission Vie associative et sport d'avoir une vision nette de la situation de chaque association.

#### Quelles sont les objectifs de la municipalité ?

Ces rencontres ont permis aux acteurs du monde associatif de montrer leur volonté forte de plus de transparence, de clarté et d'équité. Nos objectifs sont clairs : permettre l'accès de tous au sport et à la culture, et particulièrement des jeunes.

Nous avons donc mis en place une politique de subvention basée sur des critères d'équité entre le sport

et la culture et de soutien aux associations qui s'engagent dans des compétitions.

#### Les subventions aux associations sont en augmentation. Comment avez-vous déterminé leur niveau ?

Pour les associations sportives et culturelles, chaque adhérent apporte à l'association les subventions suivantes :

adhérents	subvention
moins de 20 ans :	12 € / adhérent <b>Si compétition sportive + 60 € / adhérent</b> <b>Si intervenant culturel : + 12 € / adhérent</b>
plus de 20 ans :	6 € / adhérent

La subvention des autres associations a été déterminée après étude de leur dossier. Les associations connaissant des problèmes de trésorerie ont été aidées. 200 € sont alloués pour la création d'association.

# Vie municipale

## Associations

### une activité sportive ou culturelle

**En quoi ces nouveaux critères d'attribution peuvent-ils permettre aux jeunes d'adhérer davantage ?**

Pour 90% des associations, la somme allouée est supérieure ou égale au souhait émis, sans que le budget global municipal dédié aux associations n'augmente. Il s'agit d'une meilleure répartition avec une ligne d'attribution claire.

Nous souhaitons que les associations qui encadrent des jeunes et qui ont vu leur subvention augmenter de façon importante, s'engagent à baisser leur cotisation enfants.

**Des coupons « sport-culture » seront proposés en septembre par la commune. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Il s'agit pour nous de mettre en place une politique sociale permettant à tous les jeunes de pratiquer une activité. Les coupons sport et culture qui seront émis en septembre par le Centre Communal d'Action Sociale vont dans ce sens. Les critères d'attribution seront discutés en commission prochainement.

**Quels sont les projets au niveau des installations sportives ?**

La municipalité a décidé cette année de favoriser la sécurité des pratiques sportives : le terrain d'entraînement de football va être doté d'un nouveau stabilisé (75 000 €) et les panneaux de basket vont être sécurisés. Par ailleurs, le boulodrome va être rénové et une salle de convivialité et des rangements vont être créés dans la salle de sport.

Enfin, rappelons que la municipalité encourage les associations, non seulement par le biais de subventions, mais également en leur apportant une aide logistique en cas de besoin. Ce qui a été le cas pour la rencontre départementale de judo du 28 mars : les deux salles de la commune ont été mises à disposition de la section judo de l'Espérance pour cet événement.

### Subventions 2009 aux associations

Association	Budget 2009
ADME	2 000,00 €
AFR-ART FLORAL	200,00 €
AFR-ESCAPADE	18 340,00 €
AFR-FISONE	305,00 €
AM DU TAV OIE	300,00 €
ANCIENS COMBATTANTS (UNG ACP)	315,00 €
ART & CO	1 000,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS	550,00 €
ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES	150,00 €
ATHL.ETC CLUB	750,00 €
CAEP	
CERCLE DES RETRAITES	420,00 €
DANSE ATTITUDE	2 100,00 €
DONNEURS de SANG du CANTON	100,00 €
EQUIDICAF (ex handcheval)	300,00 €
ESPERANCE-AEROGYM	372,00 €
ESPERANCE-BADMINTON	1 999,00 €
ESPERANCE-FOOTBALL	7 604,00 €
ESPERANCE-AUDO	4 880,00 €
ESPERANCE-MULTISPORT	395,00 €
ESPERANCE-PETANQUE	750,00 €
ESPERANCE-RANDO	345,00 €
ESPERANCE-TENNIS	2 507,00 €
ESPERANCE-VOLLEY	544,00 €
ESPERANCE-VTT CYCLO	324,00 €
GRIBOUILLI MOTÉS	972,00 €
GYMNASIQUE VOLONTAIRE BOULEXERAISE	594,00 €
HALTE GARDERIE	7 000,00 €
LA BOUEIERE ECHANGES	1 000,00 €
LA BOUEIERE AIR PUR	200,00 €
LA BOUEIERE ENVIRONNEMENT	300,00 €
LA GALE ROMAINE	3 040,00 €
LE FAIRE A CHEVAL	200,00 €
PARENTS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES	200,00 €
PASSAGE A L'ACTE	425,00 €
PETITS CASTORS	
ULYSSE 95	660,00 €
SYNDICAT AGRICOLE	150,00 €
DEDA	100,00 €
Association Sportive collège MJK	150,00 €
CAF gestion F.S.	600,00 €
Comité des Mers, assurance feu d'artifice	370,00 €
Sous-total	<b>81 040,00 €</b>
OIEC maternelle	66 800,00 €
OIEC élémentaire	30 793,00 €
OIEC cantine	6 564,00 €
APEL jouets Noël	751,00 €
APEL voyage scolaires	2 052,00 €
Sous-total	<b>108 950,00 €</b>
provision	4 970,00 €
<b>total subventions aux associations</b>	<b>173 000,00 €</b>



# Vie municipale

## Urbanisme

### Lotissement Maisonneuve : projet approuvé par le conseil municipal

Le conseil municipal du 24 mars a validé le projet modifié de la Zone d'Aménagement Concerté de Maisonneuve : 54 lots libres seront disponibles à la vente pour les particuliers très prochainement. Le cahier des prescriptions architecturales et paysagères a également été approuvé lors de cette séance avec un mot d'ordre : le respect de l'environnement.

#### Des aménagements inscrits dans une démarche de développement durable

La nouvelle géographie du bourg se dessine (cf le plan). L'équipe municipale a repris le dossier avec cinq objectifs forts intégrant les principes de développement durable :

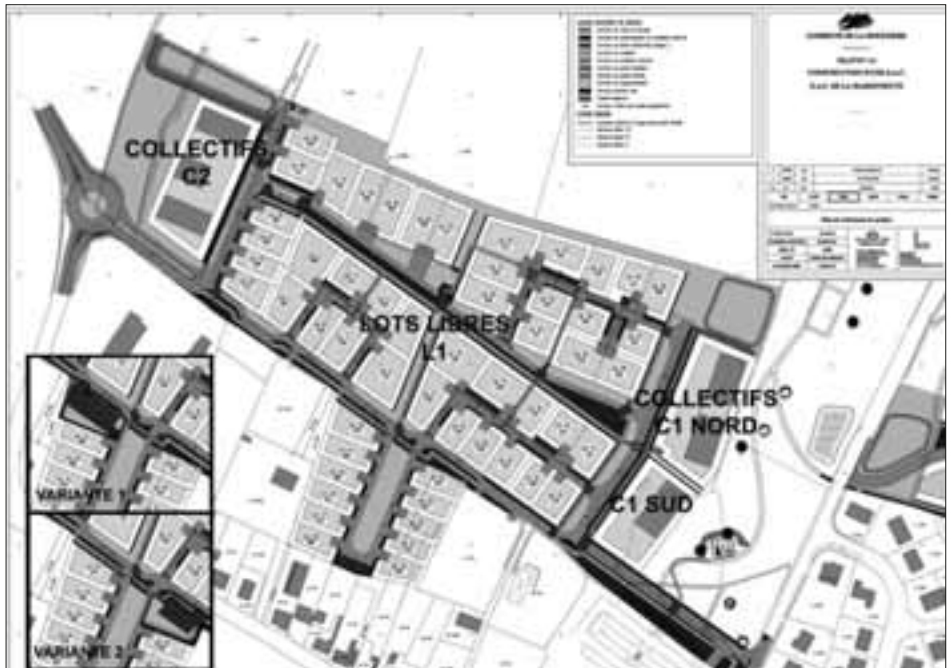
- intégrer ce nouveau quartier dans la vie du bourg et développer un maillage de liaisons douces en direction du centre bourg,
- créer des espaces de vie privilégiant le lien social,
- offrir une mixité dans le domaine de l'habitat et proposer à la vente des lots à prix raisonnables,

- sécuriser l'entrée du bourg en créant un giratoire sur la RD 106 (route de Liffré),
- minimiser l'impact des constructions sur l'environnement.

#### Une production architecturale pour une vie ensemble de qualité

Cette zone d'aménagement s'articule autour :

- d'un bâtiment multi-générationnel de 1500 m<sup>2</sup> (à côté de la maison de retraite) avec des appartements adaptés aux personnes âgées et handicapées, des logements à loyers modérés et une micro-crèche (cf. détails du projet P.14),



# Vie municipale

## Urbanisme

- de collectifs de petite taille en entrée de bourg et le long de l'espace de jeu
- de 54 lots individuels libres d'une superficie de 350 à 750 m<sup>2</sup>.

Maisons particulières, logements sociaux adaptés, logement collectif et micro-crèche formeront un espace de vie cohérent en termes de mixité sociale, proche du bourg, du centre culturel et de la maison de retraite.

Des espaces publics dans une démarche environnementale de qualité

- Un maillage de noues (larges fossés de faible profondeur) permet la récupération des eaux pluviales et leur pénétration dans le sol dans un environnement largement arboré.
- Un ensemble de chemins piétonniers offre dans les différents secteurs la possibilité de mobilité par des moyens doux (piétons, cycles). La maison de retraite est ainsi reliée au bourg par un cheminement adapté.

**Les primo-accédants au cœur des critères d'attribution des lots libres**

## Le point sur les travaux de la mairie

**Les travaux de rénovation et d'extension de la mairie avancent rapidement. Les fenêtres ont été posées début avril. Qu'en est-il du coût final de ce chantier et des deux lots qui ont été supprimés ?**

Le coût de travaux du bâtiment s'élève à 2 000 000 € TTC après une économie de 300 000 € TTC. Il faut ajouter à cette somme 400 000 € TTC pour les études préalables, les honoraires de la Maîtrise d'œuvre, les honoraires du bureau de contrôle, de l'OPC (coordination de chantier), du SPS (contrôleur sécurité chantier), le désamiantage et démontage des classes mobiles et les travaux sur le réseau qui traversait le terrain et 300 000 € TTC pour les aménagements extérieurs, le raccordement aux réseaux, le mobilier et l'assurance dommages-ouvrage. Le coût total du chantier est donc de l'ordre de 2,7 millions d'euros.

### Les panneaux photovoltaïques

Vingt-neuf panneaux photovoltaïques étaient envisagés initialement, pour une somme

Les 17 lots libres ajoutés au projet final sont soumis aux mêmes critères d'attribution que les 37 lots libres votés en conseil du 27 janvier 2009. Le Contact du mois de février présentait en détail ces critères qui visent à privilégier les primo-accédants, les candidats résidant ou travaillant sur la commune, les familles avec des enfants à charge et/ou handicapés, les bénéficiaires d'un prêt à taux zéro.

Vous pouvez dès maintenant envoyer une demande à la mairie pour réserver un terrain. La SADIV, maître d'œuvre de cette ZAC, vous enverra les informations et les dossiers nécessaires pour l'acquisition d'un lot.

Au terme de la procédure, c'est un huissier qui sera en charge du dépeuplement des dossiers et de leur instruction. Il établira un classement des candidats en fonction des conditions d'attributions et critères de sélection. En cas d'égalité, il pourra procéder à un tirage au sort.

**Le prix de vente des lots libres sera décidé en juin à l'issue de l'appel d'offres qui permettra le début des travaux.**

de 58 000 € TTC. Ces panneaux n'étaient pas prévus pour une production et une consommation locales et gratuites : la production d'électricité devait être intégralement revendue à EDF étant donné que le prix de l'électricité photovoltaïque est supérieur au prix d'achat de l'électricité du réseau. Dans cette hypothèse, la notion d'autonomie énergétique disparaissait car le réseau aurait été utilisé comme lieu d'échange et de stockage. Est-ce vraiment le rôle d'une mairie ? La municipalité a tranché en préférant annuler ce lot.

Par ailleurs, le retour sur investissement des panneaux photovoltaïques n'est pas effectif avant 15 ans, avec de gros points d'interrogation sur l'entretien, la durée de vie des panneaux et le prix de rachat de l'électricité par EDF.

### La récupération des eaux de pluie

Le projet de l'ancienne municipalité prévoyait également de récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage et les chasses d'eau des toilettes. Ce lot s'élevait à 14 116 € TTC pour cinq WC. Avant l'arrêt d'août 2008, la réglementation n'était pas nette. En avril 2008, la municipalité actuelle a donc fait le choix de supprimer ce poste



# Vie municipale

## Urbanisme

### Le point sur les travaux de la mairie

très coûteux qui demandait également un double réseau d'eau.

L'annulation de ces deux postes participe au financement des accès principaux de la mairie (l'escalier, le parvis, la rampe pour personnes à mobilité réduite, les aménagements extérieurs) non prévus dans le marché initial. Pour 2 032 539 € TTC de travaux, les habitants de La Bouxière n'entraient pas dans leur mairie !

#### Suite du projet

Avec une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, la future mairie pourra accueillir le Point Accueil Emploi, actuellement dans des bâtiments préfabriqués, sur une surface de 70 m<sup>2</sup> environ. Le PAE aura une entrée indépendante extérieure avec une salle de consultation-réunion et deux bureaux.

Un plan d'aménagement extérieur à l'arrière de la mairie a été réalisé par les élus délégués à l'Urbanisme. Ce qui a permis d'économiser des frais d'études supplémentaires. La municipalité s'efforcera d'éviter les plus-values et, si possible, de trouver de nouvelles économies. « Economie » reste donc le maître mot de ce dossier.



Livraison des fenêtres de la mairie

## La mairie, un bâtiment HQE Cibles répondant à la Haute Qualité Environnementale :

**Cible 1 : Choix intégré des procédés et produits de construction**

Emploi du linoléum (matériau composé principalement de liège et d'huile de lin oxydée appliqués sur une toile de jute et formant corps avec elle)

Emploi de la Bio' Bric (brique en terre cuite)

Peinture NF environnement

Bois Pin Douglas pour les brise-soleil

**Cible 4 : Gestion de l'énergie**

Maçonnerie en terre cuite de type Bio' Bric

Isolant en verre cellulaire sur la toiture terrasse

(type Foamglass - recyclage des pare-brise)

Lampes basse consommation

Bureaux très largement éclairés par de grands châssis

Ventilation double flux

Chauffage au sol

Protection solaire

La démarche HQE qui vise à faire de la mairie un bâtiment à basse consommation d'énergie en phase avec les prochaines directives du Grenelle de l'environnement et la préconisation de la Charte des maires pour l'environnement, est préservée.

A noter que la commune n'obtiendra aucune subvention HQE car le dossier de demande de subvention n'a pas été déposé par l'ancienne municipalité lors de l'élaboration du projet.

# Vie municipale

## Environnement

### Au détour d'un massif

*Si vous vous promenez dans la commune, vous constaterez que le fleurissement opère une mutation. Avec le printemps, ce sont de nouvelles espèces qui sont plantées et une nouvelle « philosophie » qui est préconisée.*

La municipalité souhaite prendre une nouvelle orientation en matière d'embellissement en privilégiant la plantation de plantes vivaces, économes en eau et nécessitant moins l'intervention des services techniques. Le paillage ou l'utilisation de bâches biodégradables est également favorisé.

Ces changements ne modifient en rien la participation de notre commune au concours des villes et villages fleuris. Les secteurs de la mairie, de l'église et du centre culturel Maisonneuve feront l'objet d'un fleurissement attractif.



Celui aux abords du restaurant municipal par exemple, propose désormais un massif original avec des variétés de plantes condimentaires que nous vous invitons à découvrir.



### Elagage des arbres

Site de Chevré :

**Non, ce n'était pas de l'accrobranches, les arbres de la « chaussée » ont simplement fait leur toilette de printemps. La Société Arborescence a en effet élagué et remis en forme les arbres de la digue.**

**Cette opération avait été demandée par la DDAF dans le cadre de la sécurité de l'ouvrage.**

### La coulée verte : un jour, sous les poiriers en fleurs

Dans le dernier Contact, nous vous présentions la démarche entreprise depuis plusieurs années par l'association liffréenne Gallo Tonic : la préservation d'espèces centenaires en offrant aux communes volontaires de planter des poiriers de plein champ. La commune de La Bouëxière a donc adopté onze de ces spécimens : cette adoption a eu lieu samedi 14 mars dans la coulée verte de la ZAC des Rochers. Les services techniques ont préparé le terrain en creusant les trous, prévu les tuteurs et le nécessaire pour « praliner » chaque greffon avant la plantation. Une vingtaine de riverains, enfants et élus, tous motivés et passionnés, sont venus planter les arbres précieux sous les conseils avisés de Louis Laferté (jardnier en chef ce jour) et de Francis Guillard (président de Gallo Tonic). Cette manifestation sympathique et pédagogique s'est clôturée par le pot de l'amitié avec un espoir, que la coulée verte devienne un lieu de promenade où nous pourrions tous voir les arbres grandir, y cueillir des fruits ou y prélever des greffons.

### LES ONZE POIRIERS

**Onze jeunes poiriers, dans un sol rebelle  
Attendent de donner le meilleur d'eux-mêmes  
Onze arbres fruitiers aux noms si étonnants  
On les appelle Curé, Vitrier ou Argent**

**Dans cent ans, paraît-il, ils seront encore là  
Je n'aurai pas la chance de vivre tout ce temps  
Dans la chair de leurs fruits, nappée de chocolat  
Je m'empresserai donc de croquer à belles dents**

**A moins qu'un alambic, chaudière ancestrale  
Ne transforme en nectar leurs fruits délicieux  
J'en volerai un peu dans une fiole en cristal  
Que je dégusterai, une fois devenu vieux**

**Michel PRUDO**

VIE MUNICIPALE



# Vie municipale

## Social

### Un projet novateur

*Appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite, logements à loyers modérés et micro-crèche : tous les âges de la vie vont cohabiter dans un seul bâtiment situé entre la maison de retraite et le futur lotissement Maisonneuve.*

Mercredi 18 mars, salle de la Corbière, M. le Maire, Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, et Yann Degrauwe, chargé de mission au CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) ont dévoilé un projet novateur en matière de mixité générationnelle et sociale : une structure sur trois étages regroupant au rez de chaussée 10-12 appartements destinés aux personnes âgées et handicapées, au premier étage 10-12 logements locatifs et sur demi sous-sol (du fait de la déclivité du terrain), une micro-crèche intercommunale pour une dizaine de tout-petits. Des jardins d'agrément sont également prévus : « suspen-

dus », ils permettront aux personnes âgées et handicapées de jardiner en position assise.

Ce projet, pris en charge par le bailleur social Aiguillon Construction, a fait l'objet de concertations publiques : en février et en mars, Aline Guilbert, a pu rencontrer des Bouëxiérais et prendre note de leurs remarques. Le 18 mars, le CIAS a voté la création d'un espace petite enfance dans notre commune afin de diversifier l'offre d'accueil de la petite enfance. Fin 2009 : début des travaux. Un dossier sera consacré à ce projet dans le prochain Contact.

## Scolarité / Jeunesse

### Exercice incendie à la halte garderie

Le dimanche 8 mars en matinée, un exercice a été effectué par les Sapeurs pompiers du CPI de La Bouëxière sous le commandement de l'Adjudant Souhy. Cet exercice s'est déroulé principalement dans le bâtiment communal dédié à la Halte garderie, en présence de MM. Lahaye et Bécél adjoints, ainsi que des responsables de l'association « Familles rurales », qui gèrent cette garderie parentale.

Les sapeurs pompiers sont intervenus pour simuler une intervention en milieu enfumé et dégager deux personnes trouvées inconscientes au premier étage de ce bâtiment, mettant ainsi en œuvre les moyens de lutte contre l'incendie et de secours à personnes. Cet exercice, particulièrement instructif pour chacun, a permis de mettre à jour quelques imperfections qui ont été depuis corrigées, mais surtout de sensibiliser les occupants de ce local à la sécurité, et à la conduite à tenir en cas de sinistre.

Merci aux sapeurs pompiers qui, une fois de plus, nous ont montré leur disponibilité, mais merci aussi aux nombreux participants de l'association.

L'exercice s'est ensuite prolongé au sein du complexe culturel de Maisonneuve, par une visite de repérage des lieux, et par l'inventaire des principaux dispositifs de coupure des diverses alimentations (électricité, eaux, gaz, chaudières).



# Vie municipale

## Scolarité / Jeunesse

### Budget de la Caisse des Ecoles

Lors de l'assemblée générale de la Caisse des Ecoles, il a été voté et attribué au groupe scolaire « Charles Tillon » un budget de 31 446,45 € pour l'année 2009.

Les principaux postes de ce budget sont :

- 14 625 € pour les fournitures scolaires,
- 11 700 € pour les sorties scolaires et classes transplantées, animations et transport (hors piscine),

- 11 € par élève scolarisé en maternelle pour les jouets collectifs de Noël. Un ajustement de l'effectif sera fait en décembre.

Par ailleurs, 1 700 € permettront l'achat de livres, de logiciels et de matériel pédagogique : l'école maternelle et l'école élémentaire se partageront cette enveloppe.

### CLSH : à la découverte du sport et de l'informatique



« A fond la forme » annonçait le programme du centre de loisirs en février ! Effectivement il valait mieux avoir de bonnes jambes et une « bonne tête » pour participer aux activités proposées par l'équipe d'animateurs - Céline Barbotin à la cybercommune notamment - ou encore par les membres des associations sportives bouxiérais : football, gymnastique volontaire, badminton, pétanque et yoga.

Un grand merci aux bénévoles et professionnels des associations qui nous ont fait partager leur sport avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme. Les intervenants ont certainement fait naître chez certains enfants le goût de pratiquer une nouvelle discipline ! (voir photo de couverture du Contact).

### Le jeu est là !

Quelle surprise pour les élèves de l'école élémentaire « Charles Tillon ».

C'est à leur retour des vacances de printemps qu'ils ont découvert la structure de jeux. Les employés municipaux terminent la fixation au sol et dans quelques jours les élèves auront la joie de l'inaugurer.





# Vie municipale

## Culture

### Calendrier culturel



• **Vendredi 15 mai :**  
Ty Zef  
Pierrot Lunard  
Salle polyvalente André  
Blot, 20 h 30  
Tarif A - Tickets sur  
place ou fnac.com

• **Samedi 13 juin :**  
Fête de la musique  
(co-organisation Art and  
Co et municipalité)

• **Samedi 4 juillet :**  
Cinéma en plein air  
Centre-bourg  
Gratuit

### Des projets plein la tête : cinéma et vagabondage

C oncerts, fest-noz, cabaret-théâtre, poésie, atelier-crédation pour les enfants, exposition... il manquait le cinéma ! Le cinéma va donc venir s'installer en plein air le temps d'une soirée à La Bouëxière : samedi 4 juillet.

Grand écran dans un lieu encore indéterminé du centre-bourg pour un film encore secret : la commission Culture travaille à ce projet pour une projection sur « l'écran noir d'une nuit blanche » bouëxiéraise. Surprise à suivre dans le Flash.

Autre projet : La Bouëxière va s'associer en 2010 au festival Vagabondages lancé par la MJC de Servon sur Vilaine et soutenu par la Communauté de communes de Châteaugiron.

En attendant ce rendez-vous, la municipalité soutient le festival dans sa communication et encourage tous les Bouëxiérais à passer la forêt pour découvrir une programmation qui s'invite chez les particuliers et dans des lieux atypiques.

### Fest noz du mois de mars

C omme tous les ans à la même époque, la municipalité a invité tous les danseurs et amateurs de musique bretonne au fest noz. Ce samedi 28 mars, le groupe Bivoac était à l'honneur : saxophone baryton, accordéon

diatonique et violon ont enchaîné rythmes endiablés et arrangements audacieux. Les Liffredaines et Kantrenn étaient également de la fête.

### Festival Vagabondages and Cie 2009

Le festival Vagabondages and Cie aura lieu les 28, 29, 30 et 31 mai 2009 dans les communes de Servon sur Vilaine, Châteaugiron, Noyal sur Vilaine et Brécé. Concerts, théâtre, cinéma, danse... seront joués dans des lieux insolites, là où on ne les attend pas (commerces, cuisine et salle à manger de particuliers, locaux industriels...). L'inauguration de ce festival qui prône le décalage, la bonne humeur et la qualité, aura lieu mercredi 20 mai, avec Elie Guillou, dans la cour du garagiste Camali à Servon sur Vilaine.

Des programmes seront déposés dans les commerces de La Bouëxière.

Information/Billetterie : MJC, 2 rue Saint Martin, 35530 Servon sur Vilaine. Tél : 02 99 00 16 00

# Vie municipale

## Culture

### Bibliothèque municipale

La poésie fait encore recette à en croire le succès rencontré par la sympathique troupe des « Ateliers du Vent » au cours de la soirée « Apéroésies » du 6 mars dernier.

Une quarantaine de personnes agréablement surprises à l'issue de la soirée avait répondu à l'invitation lancée par la bibliothèque municipale et la bibliothèque départementale, partenaire de cette manifestation.

Dans le même temps les œuvres empreintes de sensibilité exposées à la bibliothèque pendant quinze jours par l'artiste plasticienne Audrey Croc ont su éveiller la curiosité et l'admiration de nombreux visiteurs.

Pendant les vacances de Pâques, dix enfants âgés de 7 à 14 ans ont découvert pendant une journée et demie les différentes techniques utilisées pour la fabrication d'un livre. Au programme : création de feuille de papier, incrustation, gaufrage, linogravure et impression de végétaux sur tissus, collage, dessin et reliure.

Merci à Audrey Croc qui a su dynamiser cette joyeuse petite équipe et à nos jeunes participants qui se sont investis dans cette activité avec beaucoup d'enthousiasme !

### Et si vous nous parliez de vos talents ?

**Vous avez une passion dans un des domaines suivants :**

**Peinture, sculpture, musique, écriture...**

**Contactez la bibliothèque municipale. Une première rencontre vous sera proposée courant juin afin d'organiser au mois d'octobre une animation ayant pour but de mettre en lumière la créativité des Bouëxiérais.**



### Cybercommune

Pour le Printemps des poètes, les ateliers-découverte des vacances de février de la cybercommune étaient tournés vers l'enregistrement sonore. Nous avons ainsi pendant deux séances ré-interprété quelques poèmes et nous vous les pro-

posons à l'écoute sur le blog de l'espace multimédia : [cyberlabouexierehautetfort.com](http://cyberlabouexierehautetfort.com)  
--> rubrique archives de février.

**Donnez-nous votre avis !**



## La lettre de l'opposition

**E**xtrait de notre intervention lors du débat d'orientation budgétaire

«Vous venez de nous faire part de votre vision de la situation financière de la commune et de votre intention de majorer les taux d'imposition.

Vous complétez vos propos en précisant qu'il vous faut aussi supporter les conséquences de la gestion de l'ancienne municipalité dans certains domaines

Monsieur Le maire nous n'hésitons pas à mettre en avant un passé qui compte des investissements très importants avec des taux d'imposition maîtrisés ainsi qu'un endettement faible.

Permettez-nous de vous rappeler ces investissements :

Station d'épuration : 1 million €

Ecole + restaurant scolaire : 3 millions €

Sans compter le Centre culturel de Maisonneuve, la finalisation de l'effacement des réseaux, rénovation étendue de l'éclairage public ainsi qu'à saint Martin, rénovation des anciens vestiaires du stade, de la salle communale.

Vous faites de la mairie un sujet polémique, cet investissement était nécessaire pour améliorer les conditions de tra-

vail du personnel et l'accueil de la population qui nous l'espérons sera de 5000 habitants dans la décennie à venir. Vous omettez de préciser que la trésorerie laissée en mars 2008 vous avez permis de commencer la première tranche de travaux de la mairie sans être contraint de faire appel à un emprunt Il y a en effet plusieurs façons de présenter les arguments à la population.

L'audit des comptes de la commune réalisé par l'adjoint aux finances dont nous aimerions avoir connaissance doit le faire apparaître.

Une nouvelle fois vous démontrez votre volonté de diviser la population en remettant en cause certains choix passés, au lieu de rassembler autour des choix à venir.

Effectivement il est difficile de gérer une commune.

Vous l'aurez compris sans aucun doute nous ne vous suivrons pas dans votre décision d'opter pour une augmentation des taux d'imposition. Sachant déjà que les bouëxièriais et bouëxièriaises participent depuis l'an dernier au financement de la communauté des communes

Monsieur Le maire nous ne sommes plus en campagne, vous êtes aux responsabilités à vous d'assumer vos promesses.

Agir ensemble pour l'avenir

Alain Cazenave, Marie-France Jouault, Guy Sauton, Germaine Lebon, Jean-François Bagot

Contact : 02 99 04 49 21

## La majorité avance dans son programme

**U**n point fort de notre programme était le soutien à l'activité économique de notre commune et pour cela nous nous étions engagés à la réalisation d'un atelier-relais. En effet, nous ne disposions d'aucun local susceptible d'accueillir un artisan en recherche sur le territoire, l'atelier précédant ayant été vendu.

Il nous est apparu souhaitable, dans la situation économique actuelle, de pouvoir aider d'éventuelles installations, attendant des jours meilleurs pour que des entreprises puissent se fixer définitivement à La Bouëxière.

Cette réflexion était en cours, lorsqu'une opportunité s'est présentée à nous, permettant de donner réalité à notre souhait, dans des délais très courts et dans des conditions satisfaisantes. Un artisan de notre commune avait en effet décidé de se séparer de son atelier. Nous avons négocié à la fois l'achat de ce bâtiment et les formalités techniques. Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté l'acquisition.

La commune sera donc rapidement propriétaire d'un local de 550 m<sup>2</sup>, parfaitement équipé, au sein de la ZA de Bellevue, permettant ainsi une aide à de jeunes entreprises.

**“Le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du directeur de publication ou de la commune qui sont tenus par la loi à le publier”.**

# Intercommunalité

## Opération job d'été 2009

*Payer ses vacances ou ses études, financer son permis, acquérir de l'autonomie, de nouvelles compétences. Les jeunes ont mille raisons de décrocher un job d'été.*



**D**urant les vacances de février, deux opérations « Job d'Été » ont été organisées par les PAE de la Communauté de Communes du Pays de Liffré en partenariat avec les Points Jeunes de Liffré, d'Ercé près Liffré et La Bouëxière, ainsi que l'espace multimédia de Liffré et la cyber-commune de La Bouëxière

La première rencontre a eu lieu à La Bouëxière le 10 février à la salle de La Corbière où ont été accueillis près d'une quarantaine de jeunes. La seconde à Liffré, le 17 février à la salle Maurice Ravel, où plus de 80 jeunes étaient présents.

Lors d'un Quiz, ces jeunes ont pu trouver de nombreuses informations pratiques sur la législation, les opportunités d'embauches dans les différents secteurs d'activité. Le théâtre-forum sur l'entretien d'embauche fut un moment

d'échange et de mise en situation avec les jeunes. Des conseils, une aide à la rédaction et la mise en page de leur CV et lettre de motivation leur ont été apportés lors de la mise en place de différents ateliers. Chacun a pu repartir avec de la documentation, le guide « Job d'Été du CRIJ » ainsi que les coordonnées des partenaires toujours prêts à les recevoir ou leur donner un conseil. Nous leur souhaitons à tous bonne chance dans leurs démarches.

### **Contact :**

**CIAS, 9 rue des Ecoles,  
35340 Liffré**

**(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h).**

**mail : [cias@pays-liffre.fr](mailto:cias@pays-liffre.fr)**



# Vie des entreprises

## De nouveaux services sur la commune

Deux Bouëxiérais bien connus pour leur investissement dans la vie associative de la commune, ont franchi le pas de la création d'entreprise : Noëlla Coelho avec Top Services et Jürgen Buser avec PC-Breizh. Nous leur souhaitons de réussir dans leur nouvelle activité.

### Top Services, une entreprise au service des entreprises



Beaucoup de Bouëxiérais connaissent Noëlla Coelho ; trésorière de l'Espérance Judo et de l'Espérance, elle est très investie dans la vie locale. Résidant à La Bouëxière depuis 1999, elle est également mère de trois enfants. Beaucoup moins de personnes, en revanche, connaissent son activité professionnelle : comptable salariée dans une entreprise de bâtiment une bonne partie de la semaine... et comptable indépendante les mercredis, week ends et soirées. Après un an à ce rythme, Noëlla Coelho a décidé de choisir : à partir du 1er mai, elle se consacrera uniquement à son entreprise, Top Services.

Top Services propose un ensemble de solutions personnalisées pour répondre aux besoins de secrétariat (devis, facture, relance clientèle) et de comptabilité. Elle s'adresse aux artisans et aux petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'embaucher un comptable. Spécialisée dans le bâtiment, Noëlla Coelho travaille également dans d'autres secteurs : elle assure ainsi la trésorerie de la halte-garderie Douidou et compagnie à La Bouëxière. Bonne chance à Top Services !

Contact : Noëlla Coelho, 3 bis impasse des Châtaigniers, 35340 La Bouëxière  
Tel : 06 63 90 88 16, Fax : 02 99 04 46 24, Mail : n.topservices@orange.fr

### PC-Breizh : réactivité et souplesse

« Les gens ne peuvent plus se passer d'informatique. Lorsqu'internet tombe en panne, il leur faut un dépannage le plus rapidement possible... » C'est en partant de ce constat que Jürgen Buser, Bouëxiérais de longue date, investi dans nombre d'associations de la commune et conseiller municipal, a décidé de changer d'activité. « L'idée me trottait dans la tête depuis plusieurs années ; j'ai pu bénéficier de l'expertise d'Elan créateur, une coopérative d'accompagnement de projets. Et c'est ainsi qu'est né PC-Breizh. »

PC-Breizh s'adresse à deux types de clientèle : les artisans, commerçants et petites entreprises pour qui il est difficile de trouver une société prête à se déplacer pour entretenir leur parc informatique restreint, et les particuliers. Jürgen Buser cible l'est de Rennes, sur un rayon de 40 km. Fort d'une longue expérience dans tous les domaines informatiques, il propose maintenance, dépannage, conseil, formation et création de sites internet. D'origine allemande, il offre également un service de traduction en anglais et allemand. Réactivité, souplesse et adaptabilité définissent PC-Breizh. Le site internet [www.pc-breizh.fr](http://www.pc-breizh.fr)



[breizh.fr](http://breizh.fr) détaille toutes ces informations. Longue vie à PC-Breizh !

Contact : Jürgen Buser, PC-Breizh  
Tel : 06 45 54 29 54, Site internet : [www.pc-breizh.fr](http://www.pc-breizh.fr)





# Vie des écoles

## École Charles Tillon

### Séjour classe patrimoine

Du 9 au 13 mars, les élèves des classes de CE1 et CE1/CE2 de l'école publique Charles Tillon ont participé à un séjour patrimoine et environnement dans les Côtes d'Armor.

Après la visite du château fort de La Hunaudaye, c'est avec beaucoup d'application et d'intérêt que les élèves ont pratiqué différents ateliers tournant autour de l'enluminure et de la sculpture. Ils ont poursuivi leur voyage à travers l'histoire au manoir de Bélouze. Costumés comme des damoiselles et damoiseaux, ils ont dégusté quelques plats typiques du Moyen Age le temps d'un banquet médiéval animé par une troupe de troubadours et de ménestrels.

Dans un deuxième temps, le séjour a été consacré à la découverte de plantes aromatiques du Moyen Age. Ainsi les élèves se sont initiés au secret de la fabrication de parfum. Riches de cette expérience, les élèves des classes de CE1 et CE1/CE2 vont par la suite partager leurs savoirs et communiquer leurs découvertes à travers une exposition visible en fin d'année à l'école.

Les enseignantes en profitent pour remercier la Caisse des amis des écoles publiques et la municipalité pour l'aide financière apportée à la concrétisation de ce séjour.



## Inscriptions à l'école publique Charles Tillon - Portes ouvertes

**Vous pouvez procéder dès à présent à l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2009-2010. Merci de prendre rendez-vous avec les directrices Mme Sacchi, pour la maternelle au 02.99.04.45.28 ou Mme Bidan, pour l'élémentaire au 02.99.62.62.98.**

**Les enfants intégrant la petite section en septembre 2009 pourront être accueillis un après-midi avant la fin de l'année scolaire pour découvrir le fonctionnement d'une classe.**

**Vous pourrez également découvrir l'école lors des portes ouvertes qui auront lieu le samedi 6 juin, de 10h à 12h.**

# Vie des écoles

## École Charles Tillon

En janvier, les quatre classes de l'école maternelle se sont rendues à la galerie d'art contemporain des Urbanistes à Fougères pour découvrir les œuvres de Dominique De Beir.

Dominique De Beir adore perforer, faire des trous dans différents matériaux : papier, polystyrène, carton... Les trous sont parfois petits, gros ou très rapprochés pour former des

lignes.

Ensuite, les élèves ont participé à un atelier. L'activité a été poursuivie en classe avec l'aide de Nathalie, animatrice à la galerie des Urbanistes.

En avril, les classes retourneront à la galerie découvrir une deuxième exposition.



## Activité natation en grande section

Les élèves de Grande Section de la classe de Mme Silvant se sont rendus à la piscine de Liffré depuis le mois de décembre, pour une dizaine de séances.

Après la première séance d'explications sur le fonctionnement des vestiaires et les règles d'hygiène et de sécurité, deux groupes ont été formés. Par la suite, un groupe a fait des activités avec un Educateur Sportif de la piscine, l'autre avec l'institutrice aidée de parents agréés.

Les enfants ont investi les différentes zones de la piscine au cours des séances, avec du matériel varié : ballons, tapis, toboggan, cordes, anneaux et cerceaux lestés, planches, frites ...

A la fin du cycle, les enfants ont tous vaincu leur appréhension liée au milieu : ils acceptent d'entrer dans l'eau par le toboggan, de s'immerger en passant dans les cerceaux, de souffler dans l'eau avec un tube, de s'éloigner du bord en perdant les appuis plantaires, de se déplacer et de s'équilibrer (étoile ventrale ou dorsale) ...

Merci à toutes les personnes concernées par la mise en place de ce projet, et bravo aux enfants pour leur réussite.

Et c'est maintenant au tour des Grands de la classe de Mme Gaumerais de prendre le relais !



### Visite à la galerie des Urbanistes à Fougères



Les classes de Petite section et de Moyenne section se sont rendues à Fougères pour découvrir les œuvres de Dominique de Beir. L'artiste utilise la technique de la perforation sur des matériaux tels le carton, le polystyrène avec des outils récupérés (de jardinage...) ou fabriqués.

La visite s'est poursuivie par un atelier en reprenant la technique de l'artiste.

### La naissance de poussins en classe de grande section

Au mois de mars les enfants de grande section ont participé à l'élevage de poussins dans leur classe. Tous les matins et soirs ils ont tourné les œufs en attendant avec impatience que des poussins en sortent. Mais que se passait-il à l'intérieur des œufs ? Des images ont permis de suivre jour après jour l'évolution du poussin dans l'œuf.

Enfin, après 21 jours de couveuse, nous avons pu assister à l'éclosion des œufs et à la naissance des poussins.

Une expérience très enrichissante qui va être prolongée en classe par la réalisation d'un livre « De l'œuf à la poule ».



### Portes ouvertes

Elles ont eu lieu le samedi 25 avril 2009 de 10h à 12h. Les parents ont pu visiter les locaux de l'école, rencontrer l'équipe enseignante et l'équipe de parents d'élèves.

Inscriptions : Il est possible de s'inscrire en prenant rendez-vous au 02 99 62 63 09.

Projet européen

Cette période les élèves ont construit la pyramide alimentaire de l'école Saint Joseph. Elle sera communiquée à nos partenaires européens et nous apprendrons aussi bientôt

quelles sont leurs habitudes alimentaires.

Des échanges de travaux d'élèves sont prévus au mois de mai prochain.

Dates à retenir

- Les élèves de cycle 3 passeront trois jours à Paris du 10 au 12 juin prochain
- La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 28 juin dans la cour de l'école sur le thème des danses d'Europe.

### Les indiens portes ouvertes

Tout un travail sur les indiens a été mis en place en maternelle depuis le spectacle des trois chardons intitulé « Petite indienne ». Peinture de fresques sur les vitres, création de poèmes, réalisation d'indiennes et de totems, décoration de tipis... tout ce travail a été exposé aux portes ouvertes de l'école qui ont eu lieu le samedi 25 avril



# Vie des associations

## « En chœur pour du bonheur »

Samedi 16 mai à 20h30, l'association Gribouill'notes proposera un concert de soutien aux enfants hospitalisés. A cette occasion la chorale « La Croche Chœur » de La Bouëxière se produira à la salle polyvalente André Blot, accompagnée du groupe vocal de Rennes « Les débon'airs ». Tous les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association Euphonie de Cesson-Sévigné. Nous vous attendons nombreux !

Créée en 1999, l'association Euphonie intervient tous les mardis après-midi ainsi qu'une fois par mois dans le secteur hyper-protégé et en auberge de jour, auprès d'enfants atteints de cancers ou leucémies, hospitalisés à l'hôpital Sud à Rennes.

Euphonie fête en 2009 ses 10 années d'actions musicales dans ce service particulier et particulièrement attachant. Fort d'une équipe d'une dizaine de musiciens professionnels et

d'un bureau enthousiaste, l'association Euphonie est heureuse d'offrir à travers la musique et le chant un moment d'exception.



## Coup de théâtre

**Comme chaque année l'association « Passage à l'acte » prépare ses trois coups !**

Cette année, les deux troupes de jeunes comédiens se présentent avec enthousiasme au plaisir de la scène et nous concoctent deux piécettes au moult rebondissements. Si vous avez l'occasion de vous rendre à la bibliothèque le mercredi, n'ayez crainte si vous rencontrez de drôles de gnomes

et sorcières : le groupe des plus jeunes répète en compagnie de William, le comédien qui les encadre.

Le groupe des adultes cherche « Mioussov » de Valentin Kataïev et ne le trouvera qu'en septembre ... en attendant il ne manquera pas à l'appel lors des représentations des enfants.



Date à retenir : jeudi 7 mai à 20 h 30 à la salle polyvalente André Blot (ouverture des portes à 20 h). Entrée 2 € (gratuit pour les -15 ans).

Les enfants donneront également une représentation à la maison de retraite en juin (date à confirmer).



# Vie des associations

## Spectacle pour les tout-petits de la Halte

**La halte-garderie « Doudou et Compagnie » organisait samedi 7 mars une représentation du spectacle « Banane et Cie ».**

Nouveau spectacle, nouvelles émotions... pour les enfants qui fréquentent la structure, accompagnés par leurs parents. Etaient également présentes des familles qui ont beaucoup contribué à la vie de la halte par le passé. Les places restantes ont été proposées aux enfants de l'espace-jeux « Les P'tits Castors ».

L'histoire ? Celle d'une rencontre avec deux charmantes marionnettes à fil accompagnées d'un manipulateur conteur. Les marionnettes sont nées du même œuf, tout rond, tout mignon. M. Ploc habite dans une cafetière et Le Grand Fénéon, dans une banane ! Tour à tour, les personnages s'éveillent et viennent à la rencontre de leur jeune

public, par l'intermédiaire du conteur. Les enfants rient, s'exclament, font des commentaires... Une petite fille pleure un peu lorsque les marionnettes s'endorment finalement... Mais tout le monde retrouve son énergie pour applaudir la troupe, avant de se remettre de ses émotions devant un buffet chargé de gâteaux confectionnés par les familles.

Unanimes, petits et grands ont été charmés par ce spectacle de la troupe « Le Théâtre avec un nuage de lait ». Bien sûr, les petits auront par la suite l'occasion de se replonger dans l'univers de M. Ploc et du Grand Fénéon lors d'activités proposées à la halte. Mais déjà, il faut penser à la prochaine sortie à la maison de retraite, prévue pour la mi-carême... Pas le temps de s'ennuyer chez « Doudou et Compagnie » !

Informations sur le spectacle donné le 7 mars :  
[www.leteatreavecunnuagedelait.com](http://www.leteatreavecunnuagedelait.com)

## Les p'tits Castors rencontrent les séniors

Le jeudi 5 mars, les enfants des P'tits castors de l'espace jeux ont réalisé avec l'aide des mamies de la maison de retraite, des chapeaux dans le cadre du carnaval.

Cette matinée a été très enrichissante autant pour les personnes âgées que pour les enfants. Cette rencontre distrait et amène de la gaieté à la maison de retraite. Les enfants sont heureux de cette balade et de l'aide apportée par les personnes âgées pour réaliser cette activité.

Suite à cette activité, la maison de retraite nous a offert le goûter. Cette rencontre s'est terminée par des chants.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 23 avril pour la prochaine rencontre des P'tits castors avec les personnes âgées dans le cadre des fêtes de Pâques.

## Doudou suite...

**Jeudi 19 Mars 2009 jour de la Mi-Carême, les enfants de la halte-garderie « Doudou et Compagnie » se sont déguisés et maquillés en Zorro, clowns, petite fermière, tahitienne... pour aller rendre visite aux résidents de la Maison de retraite. Ils ont dansé et chanté leurs chansons ainsi que d'autres, plus anciennes et traditionnelles pour que tout le monde puisse chanter avec eux, c'était un bon moment. Pour finir la matinée, les enfants ont partagé un goûter offert par la Maison de retraite. Merci à la Maison de retraite d'avoir accueilli les tout-petits !**



# Vie des associations

## Tous avec les jeunes danseuses aux rencontres nationales

L'association « Danse Attitude » est fière de vous informer que le groupe enfant présenté lors du concours départemental de danse de la Fédération française de la danse à Dinard a été classé au niveau national et sélectionné pour les rencontres nationales de danse et l'enfant à Montluçon le week-end du 30 et 31 mai 2009.

Lauriane Binard, Naïma Chupeau, Clémence Lochon, Joséphine Mary, Andréa M'Bodje, Romane Parthenay, Mina Rozo toutes âgées entre 8 et 9 ans et élèves depuis trois ans, sont très heureuses et très fières de leur prestation.

Leur professeur de danse Laëtitia Morand-Sagory, chorégraphe pour leur



représentation « Au bal'on danse ! », les félicite encore et remercie toute l'équipe des mamans et papas qui sont venus les soutenir.

Et maintenant en route pour Montluçon ! Vive la Danse !

## L'église Saint Martin par l'association Buxeria

Dans un numéro précédent du Contact, l'association Buxeria Archéologie a présenté l'histoire de l'église de notre commune jusqu'à la révolution. Voici la suite de cet historique : après 1789, le rôle purement religieux de l'église évolue.

Du printemps 1789 à 1790, les institutions paroissiales sont suspendues, les municipalités sont créées. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décrète que tous les biens ecclésiastiques doivent être mis à la disposition de la nation.

Cette décision a une incidence directe à La Bouëxière : à partir du 3 mars 1790, l'assemblée des citoyens actifs se tient en l'église au son des cloches à 9 heures du matin. Les mairies n'existent alors pas encore.

En mai 1790, le recteur de la paroisse, M. Rivet, demande d'entrer à la municipalité. On autorise d'enlever en l'église le banc seigneurial qui appartenait aux seigneuries successives émigrées de la Bélinaye, du Bertry et de la Teillais. Les communes de Dourdain et de Livré, paroisses rurales appartenant au district de Vitré, se joignent également aux assem-

blées de La Bouëxière.

La première République est proclamée le 21 septembre 1792. En 1793, le presbytère sert en partie de caserne et d'arsenal. Cette réhabilitation est bien utile car la fureur des Chouans a généré des blessés et des morts. La municipalité a d'ailleurs dû demander des moyens supplémentaires pour se défendre.

En juillet 1795, le 13 thermidor de l'an IV, la municipalité délibère sur le logement des instituteurs laïcs. On projette de loger les enseignants au presbytère qui pourrait également devenir la maison commune accueillant les séances municipales et la conservation des archives. L'administration départementale donne son accord : le presbytère et le jardin attenant ne sont pas vendus, et les conseils municipaux se déplacent alors de l'église au presbytère.

1801 : La Bouëxière fait partie de l'arrondissement de Rennes. Le plan cadastral napoléonien de 1826 détaille le bourg et de nombreux hameaux. L'église est reconnue insuffisante, la municipalité envisage un dossier de grands travaux... Histoire à suivre.

VIE DES ASSOCIATIONS



## Jardiner sans brûlis avec La Bouëxière Environnement

La combustion du bois, des branchages et des feuilles dans les jardins et les champs émet des particules polluantes qui restent en suspension dans l'atmosphère. Parmi les substances émises lors de la combustion du bois et des déchets de jardin, on trouve des composants qui peuvent causer maux de tête, nausée, irritation des yeux et du système respiratoire, aggravation des maladies cardiorespiratoires et différents types de cancer.

Pour éviter ces brûlis ou les nombreux allers et retours à la déchetterie (pollution par le transport, coûts pour les communes), voici quelques alternatives intéressantes :

**1.Compostage** : les déchets de haies broyées, feuilles mortes, etc. peuvent être très bien compostés (avec de l'herbe tondue ou des déchets de cuisine). Le compost ainsi produit remplace les engrais chimiques dans le potager et vos plantations.

**2.Décomposition naturelle** : dans un coin caché du jardin, on peut laisser un tas de branches et de déchets verts se décomposer tout seul. C'est en plus un endroit très accueillant pour de nombreux animaux utiles.

**3.Broyage** : le broyage réduit considérablement le volume des haies taillées. Beaucoup de jardinerie ou paysagistes proposent un service de broyage. On peut aussi préparer un

tas de branches pas trop haut et passer la tondeuse plusieurs fois dessus.

**4.Paillage** : les déchets de haies broyées, feuilles mortes, etc. peuvent servir de paillis pour les plantations et le potager. En couvrant le sol, ils empêchent la poussée de plantes non désirées.

**5.Choix des plantes** : mieux vaut choisir des plantes à croissance lente ou à taille adulte adaptée et facile à composter (éviter thuyas et autres conifères).

Références :  
[www.science.gouv.fr](http://www.science.gouv.fr)  
La Bouëxière Environnement  
Site : [Lbenvironnement.free.fr](http://Lbenvironnement.free.fr)

## Du nouveau à l'ADMR

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, l'association d'Ercé-près-Liffré a rejoint ADMR de La Bouëxière-Liffré-Dourdain.

Les services à domicile du territoire sont organisés et gérés par les bénévoles et le personnel administratif de notre association.

L'ADMR, à l'écoute de vos besoins, vous propose une réponse de qualité, elle apporte aide et soutien dans la vie quotidienne. Elle développe des courants de solidarité et participe à la vie locale.

Avec les 56 associations du département, nous poursuivons notre démarche qualité, la professionnalisation de nos salariés et le dialogue social.

Nous vous proposons une gamme de services étendue :

- Entretien du logement, repassage, courses et préparation des repas

- Garde d'enfants, accompagnement sortie d'école  
- Aide à la sortie d'hospitalisation  
- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à la prise des repas  
- Accompagnement aux activités de lecture, jeux, promenades  
- Petit bricolage, jardinage  
- Portage de repas

Vous pouvez bénéficier pour financer ces services, selon votre situation, D'aides financières :  
- du conseil Général (APA, aide sociale)  
- des organismes sociaux : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, Mutuelles, etc...

D'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes versées

D'une contribution de votre employeur, via le Chèque emploi service Universel financé

Nous sommes à votre disposition au :

02 99 62 64 30

Du lundi au vendredi

de 9 h 30 à 12 h 30

(répondeur l'après-midi)

Nous vous accueillerons, à partir

du 1<sup>er</sup> juin, aux mêmes heures,

du lundi au vendredi ou sur

rendez vous : 5 rue Saint Martin

(Face à l'entrée de l'église)

à La Bouëxière

Pour l'instant, l'accueil du public

se fait le jeudi matin

de 9 h 30 à 12 h 30.

Vous pouvez aussi

nous contacter par mail :

[labouexiere.asso@admr35.org](mailto:labouexiere.asso@admr35.org)

Fax : 02 99 62 64 21

DATE A RETENIR :

« ASSEMBLEE GENERALE »

le 5 JUIN 2009 à 16h

salle de la Maisonneuve

à La Bouëxière